

# D.I.U : ECHOGRAPHIE UROLOGIQUE (FMC SPE) - SUSPENDU CETTE ANNEE

## Equipe organisatrice

- UFR de Médecine des universités de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Marseille, Nîmes, Montpellier, Paris V, VI, VII, Poitiers, Reims, Rouen.
- Coordonnateur local : Pr F. STAERMAN

## Objectifs

■ Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique, fondée sur l'apprentissage et les pratiques des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications de cette technique comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

## Durée - organisation

Un an sous forme de deux modules théoriques et d'un enseignement pratique. Ce programme est commun à toutes les universités signataires, établi et actualisé par le conseil pédagogique national.

L'enseignement théorique comporte 40 h et comprend :

- un enseignement sur les bases physiques et techniques, incluant les différentes techniques Doppler,
- un enseignement sur le bas appareil uro-génital,
- un enseignement sur le haut appareil urinaire.

L'enseignement pratique comporte 60 heures, dispensées sous forme de stages dans les Services reconnus validant par le Conseil National, la référence étant celle qu'acquiert un D.E.S d'Urologie au cours d'un semestre au minimum dans un Service d'urologie validant pour l'échographie.

## Conditions d'inscription

### Sont admis à s'inscrire :

- les médecins urologues et radiologues diplômés ainsi que les médecins titulaires d'une spécialité médicale utilisatrice,
- les médecins étrangers justifiant le même niveau d'études après accord du conseil pédagogique national, sur proposition du responsable local
- les étudiants en cours de cursus après validation de la 2<sup>ème</sup> année du D.E.S d'urologie, du D.E.S de radiodiagnostic et imagerie médicale et du D.I.S correspondant. Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable du professeur coordonnateur de l'université pilote.

## Contrôle des connaissances

La validation des deux modules théoriques et de l'enseignement pratique permet aux urologues d'être titulaires du D.U d'échographie-urologie génitale.

L'examen comprend une épreuve écrite anonyme d'une durée de 1 heure dont la correction est assurée par le jury national, la moyenne étant nécessaire pour se présenter aux épreuves pratiques et à la discussion du mémoire. Un mémoire d'échographie uro-génital est exigé. Une épreuve pratique sur patient termine le contrôle des connaissances. Une note d'épreuve pratique inférieure à la moyenne est éliminatoire.

### Droits d'inscription hors droits universitaires :

229 euros pour la formation initiale

533,50 euros pour la formation continue.

## Renseignements

**Secrétariat du Professeur F. STAERMAN**

**tél. 03.26.78.71.73 - fax 03.26.78.31.10**